

Tout connaître sur La neurostimulation médullaire

LES RÉPONSES À VOS QUESTIONS

p. 1

• Pourrai-je me doucher avec le neurostimulateur ?

Pendant la période de test du neurostimulateur, il est recommandé de se laver au gant. Vous pouvez également continuer à prendre des douches avec un savon antiseptique en déconnectant le fil électrique qui sort à travers votre peau et en protégeant de l'humidité le fil et l'orifice avec un pansement étanche. Après la période de test et une fois la cicatrisation terminée, il faudra continuer à vous doucher avec un savon antiseptique, en protégeant ou non les cicatrices avec un pansement étanche (selon les habitudes du chirurgien).

• Y a-t-il des interdictions avec les téléphones portables ?

Non, il est simplement conseillé d'utiliser le téléphone mobile à plus de 10 cm de l'appareil et d'utiliser l'oreille opposée au côté où il est situé.

• Quand je serai implanté, pourrai-je reprendre mon travail ?

Oui, si votre métier n'implique pas le port de charges lourdes (supérieures à 15 kg), ou l'exposition à des vibrations (marteau piqueur par exemple), ou des efforts en antéflexion ou torsion (en vous penchant en avant ou sur les côtés), ou enfin l'exposition à des champs électromagnétiques (lignes à haute tension, soudure à l'arc, antennes émettrices). La neurostimulation ne supprime pas toujours totalement la douleur mais permet de la réduire vous permettant ainsi la reprise de vos activités habituelles, y compris professionnelles.

• Est-ce que je dois toujours avoir ma télécommande avec moi ?

Oui, ceci est important car la télécommande vous permet d'ajuster votre stimulation et de l'éteindre en cas de besoin.

• Se faire implanter le matériel comporte-t-il des risques ?

Les risques sont de trois ordres :

- les complications biologiques, secondaires à la chirurgie : infection, hématome, fuite de liquide cérébro-spinal ;
- les complications d'ordre matériel : migration de l'électrode, fracture de l'électrode ou de l'extension, déconnexions ou dysfonctionnement du neurostimulateur implanté ;
- les effets secondaires liés à l'implantation ou à la stimulation : douleurs au site d'implantation du stimulateur, perte d'efficacité, stimulation intermittente ou sensations désagréables (paresthésies inconfortables). Les risques neurologiques par lésions du système nerveux en regard de l'électrode lors de son implantation et pouvant être à l'origine de troubles neurologiques (paralysie, perte de sensibilité, douleurs...) sont exceptionnels.

• Est-il possible que je sois allergique au matériel ?

Il existe exceptionnellement des allergies aux métaux contenus dans le neurostimulateur. Si tel était le cas, un test d'allergie pourra être réalisé afin de confirmer cette allergie. Si l'allergie est confirmée, un dispositif spécifique pourra vous être proposé.

- **Pourrai-je avoir des enfants ?**

Oui. Cependant l'effet de la stimulation médullaire sur la grossesse ou les femmes allaitantes n'a pas été évalué. En cas de grossesse, consultez votre médecin de la douleur.

- **Qui dois-je appeler si le matériel tombe en panne ?**

Le médecin qui a implanté le matériel ou le centre anti-douleur qui vous suit et dispose d'un programmeur pour interroger votre neurostimulateur.

- **Quelles sont les précautions à prendre pour passer des radios, scanner, IRM ?**

Un patient porteur d'un neurostimulateur ne peut avoir en théorie d'examen IRM. La possibilité et les conditions pour passer un examen IRM pour un patient implanté sont variables selon le matériel implanté. Votre médecin implanteur est la personne référente qui pourra vous renseigner. En revanche, il n'y a pas de précautions particulières à prendre pour avoir des examens radiographiques ou scannographiques.

- **Serai-je capable de tout faire comme avant ? « J'ai un travail qui me demande beaucoup d'efforts » ?**

Nous avons déjà répondu à cette question « Quand je serai implanté, pourrai-je reprendre mon travail ? ».

- **Quand je sortirai de l'hôpital, il me faudra combien de temps avant de pouvoir reconduire ?**

La conduite peut être reprise au bout d'un mois ; de préférence, le stimulateur doit être éteint au cours du trajet en voiture si vous êtes le conducteur du véhicule car les chocs et secousses peuvent causer une augmentation de la stimulation perçue.

- **Si je dois me faire opérer pour autre chose, que dois-je dire au chirurgien ?**

Certaines procédures médicales peuvent être contre-indiquées ou nécessiter des précautions particulières (bistouri électrique, traitements kinésithérapeutiques avec des appareils électriques, par exemple). Il est donc indispensable de préciser au personnel médical et paramédical que vous êtes porteur d'un système de neurostimulation. En cas de doute, consultez toujours votre médecin implanteur.

- **Que dois-je faire pour prendre l'avion ? On m'a dit que ce n'était pas possible.**

Vous pouvez prendre l'avion sans aucune difficulté. Veillez à présenter au personnel de sécurité votre carte de porteur de dispositif médical et demandez de contourner le portique de sécurité.

- **Si je fais un mauvais mouvement, est-ce que les fils risquent de se débrancher ?**

Les fils ne peuvent pas se débrancher mais des efforts réguliers en antéflexion ou en torsion (en vous penchant en avant ou sur les côtés) peuvent endommager l'électrode ; c'est la raison pour laquelle des métiers sollicitant de façon importante le rachis lombaire sont contre-indiqués.

- **Ma douleur revient alors que tout allait bien, que dois-je faire ?**

Il faut consulter le médecin du centre anti-douleur ou le médecin qui vous a implanté votre neurostimulateur.